

## **Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la société de Tir de l'ARNON du mercredi 15 février 2023**

La réunion est présidée par Olivier Erne, Président de la société.  
Début de l'assemblée à 19 :03.

**Présences :** 18 membres  
**Excusés :** 2 membres  
**Majorité absolue :** 10 membres

### **Comité :**

Olivier Erne	OE	Président
Alexandre Flückiger	AF	Vice-Président
Christian Page	CP	Caissier
Olivier Reymond	OR	Secrétaire
Marc Arn	MA	Responsable technique

**Invités :** Commune de Fiez, excusée  
Commune de Grandson, représentée par M Antonio Vialatte  
USLGT excusée

### **Membres excusés :**

Hervé Cornaz  
Pablo Sancha  
Denis Amiet

## **1 - Ouverture de l'Assemblée générale - liste de présences et ordre du jour**

Le président ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres ainsi qu'aux invités et en les remerciant pour leur présence.

Il signale que la liste des présences circule au sein de l'assemblée et présente l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'Assemblée générale, liste de présences et ordre du jour

2. Acceptation du PV de l'AG 2022
3. Rapport du Président
4. Rapport du Caissier et lecture des comptes 2022
5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes 2022
6. Rapport des tirs internes et externes
7. Admissions, démissions, radiations et transferts
8. Renouvellement du Comité
9. Nomination des vérificateurs
10. Cotisations 2023 et budget
11. Programme des tirs 2023
12. Propositions individuelles et divers

Aucune remarque n'est formulée par rapport à cet ordre du jour et celui-ci est accepté à l'unanimité.

## **2. Acceptation du PV de 2022**

---

Le procès-verbal était cette année uniquement consultable sur notre site internet et n'est pas lu lors de l'assemblée générale.

Il ne suscite aucune remarque et est approuvée à l'unanimité.

## **3. Rapport du Président**

---

Le président lit son rapport pour l'année 2022. Celui-ci est accepté à l'unanimité et est annexé au présent PV.

## **4. Rapport du caissier et lecture des comptes 2022**

---

Olivier Erne passe la parole à Olivier Reymond, le caissier Christian Page étant absent, afin qu'il nous fasse part du rapport de la caisse. Les comptes de l'exercice 2022 enregistrent un bénéfice de 12'367.40 CHF. Le bilan au 31.12.22 se présente comme suit :

<b>Argent en caisse (stand et buvette) :</b>	<u>CHF 893.20</u>
<b>Compte privé Raiffeisen :</b>	<u>CHF 20 576.33</u>
<b>Compte épargne Raiffeisen :</b>	<u>CHF 3 177.13</u>
<b>Cartes couronnes :</b>	<u>CHF 590.00</u>

Le total du bilan au 31.12.2022 s'élève à 31 802.74 CHF.

Les remboursements aux communes ont été effectués. Il s'agissait des dernières tranches, ce qui nous libère dorénavant de ces charges annuelles. Nous les remercions de nous avoir soutenu lors de nos différents travaux, mais aussi lorsque nous étions en difficulté.

Les comptes 2022 présentent de bons résultats, notamment parce que la fréquentation des tirs militaires était bonne, de même que le nombre des membres, en légère augmentation. De plus, nos tirs d'ouverture et de clôture ont bien fonctionnés, de même que notre loto.

## **5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes 2022**

---

Cette année, la commission de vérification des comptes était composée de Eric Bedelek (1<sup>ère</sup> vérificateur), Hervé Cornaz (2<sup>ème</sup> vérificateur) et Alex Favre (suppléant).

Les vérificateurs étant tous absents, c'est Olivier Erne qui nous lit le rapport de la commission de vérification des comptes 2022.

Les comptes puis le rapport de la Commission de vérification des comptes sont acceptés à l'unanimité.

## **6. Rapport des tirs internes et externes**

---

Marc Arn s'est chargé de rédiger ce document cette année. C'est également Olivier Reymond qui en fait la lecture.

Celui-ci est accepté à l'unanimité et sera annexé à ce PV.

## **7. Admissions, démissions, radiations et transferts**

---

### Admissions :

- Perret Phillippe
- Chevalley Dominique
- Chevalley Léa
- Perotti Rémy

### Démissions :

- Inci Fehrat

### Radiations :

- Aucune

### Transferts :

- Aucun

Toutes ces admissions et démissions sont acceptées à l'unanimité.

## **8. Renouvellement du comité**

---

Olivier E nous indique qu'Alexandre Flückiger a donné sa démission du comité.

Olivier E. propose donc les personnes suivantes :

Olivier Erne  
Pierre-Alain Curty  
Christian Page  
Olivier Reymond  
Marc Arn

Ces cinq personnes seront secondées par M. Claude Amiet pour les locations du stand et le loto.

Les membres susnommés sont élus à l'unanimité par acclamation.

Olivier Erne passe ensuite la parole au secrétaire pour l'élection du Président. Celui-ci propose donc le président sortant à ce poste.

---

Olivier Erne est élu par acclamations.

Celui remercie l'assemblée et annonce que le reste du comité s'est déjà réparti les différents postes. Le comité 2023 fonctionnera donc selon la répartition suivante :

Olivier Erne	Président
Pierre-Alain Curty	Vice-président
Christian Page	Caissier
Olivier Reymond	Secrétaire
Marc Arn	Responsable technique

## **9. Nomination des vérificateurs**

---

Eric Bedelek ayant terminé son mandat, il nous faut donc trouver un nouveau suppléant. Alex Favre acceptant cette tâche, la composition suivante est soumise au vote :

1<sup>ère</sup> vérificatrice : Hervé Cornaz

2<sup>ème</sup> vérificateur : Alex Favre

Suppléant : Bastien Bardet

La commission de vérification des comptes est élue à l'unanimité.

## **10. Cotisations 2023 et budget**

---

Olivier E nous donne les informations quant aux montants des cotisations et des licences. Pour 2023, le comité propose de conserver celles-ci à leur niveau actuel.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Olivier Reymond présente le budget 2023, en l'absence du caissier. Celui-ci prévoit presque 3000 CHF de bénéfice. Il est accepté à l'unanimité.

## **11. Programme des tirs 2023**

---

Olivier E. parle premièrement du tir de clôture, qui se tiendra le 3 et 4 mars prochain. Il demande aux membres présents d'agender cette date et de s'inscrire d'ores et déjà pour travailler lors de cette journée.

Concernant le Tir en campagne, la Société Tir Sportif Yverdonnois se retire, ce qui nous enlève tout de même un certain nombre de tireurs et de force de travail. L'organisation sera différente : chaque société donnera un nombre donné de bénévoles. De même, il y aura moins de jours de tir.

Il y aura le tir cantonal valaisan cette année. Le comité encourage les tireurs à s'y rendre. La société paiera le carnet et la passe société. Nous cherchons quelqu'un pour gérer les inscriptions car cela représente une lourde charge.

## **12. Propositions du comité, individuelles et divers**

---

Olivier E se charge donc de donner les résultats et les prix du tir interne 2022. Il encourage vivement les membres à participer à celui-ci.

La société a décidé de prendre part à la tenue des Brandons cette année, dans le but de remplacer en partie le loto. Le président incite les membres à participer à cette manifestation, d'un côté ou l'autre de la tonnelle.

La journée d'entretien du stand aura lieu le samedi 22 avril, un peu plus tard que d'habitude.

Le président de l'Abbaye de la Métralie nous informe que sa manifestation n'aura plus lieu qu'une année sur deux. Il nous indique également que nous pourrions demander une location de 400.- au lieu de 300.- et, en contrepartie, fournir un membre pour assurer le fonctionnement de l'installation.

Pierre-Alain Curty nous demande s'il serait possible de mettre les statuts de la société sur le site internet.

M. Antonio Vialatte, syndic de Grandson, nous remercie pour l'invitation et souligne le dynamisme de la société et la jeunesse de son comité. Il indique que notre société permet d'animer la commune, de créer des liens sociaux et de participer à des événements et des compétitions. Il assure notre société de son soutien et de celui de la municipalité de Grandson.

Après ces quelques bons mots, la parole n'est plus demandée.

Le président clôt ainsi l'assemblée à 19 :58.